



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
CENTRE DE RESSOURCES SOLIDARITÉS - SANTÉ



Bilan

2023

de l'emploi associatif sanitaire et social

L'Uniopss présente pour la 15^e année le bilan de l'emploi dans les associations et fondations du champ sanitaire et social, à travers son Centre de ressources DLA Solidarités – Santé et en partenariat avec Recherches & Solidarités.

L'ensemble privé non lucratif sanitaire et social représente 1,16 million de salarié·es et 37 700 établissements employeurs. Ce document en présente les chiffres et évolutions clés, en s'appuyant sur les déclarations d'employeurs auprès de l'URSSAF Caisse nationale pour le régime général et de la MSA pour le régime agricole.

Les données correspondent à l'année 2022. Vous trouverez dans ce document les éléments nationaux et une page pour chaque région de France présentant l'emploi du secteur au niveau des territoires.

crdla.uniopss.asso.fr / www.recherches-solidarites.org

SEPTEMBRE 2023



SOMMAIRE

- I – Méthodologie P. 3
- II – Chiffres clés P. 5
- III – Données par domaines d'action P. 7
 - Personnes âgées P. 7
 - Handicap P. 8
 - Aide à domicile P. 9
 - Accueil de jeunes enfants sans hébergement P. 10
 - Protection de l'enfance – jeunesse P. 11
 - Hébergement pour adultes en difficultés P. 12
 - Santé P. 13
- IV - Données régionales P. 14
 - Auvergne-Rhône-Alpes P. 14
 - Bourgogne-Franche-Comté P. 15
 - Bretagne P. 16
 - Centre-Val de Loire P. 17
 - Corse P. 18
 - Grand-Est P. 19
 - Guadeloupe P. 20
 - Guyane P. 21
 - Hauts-de-France P. 22
 - Ile-de-France P. 23
 - Martinique P. 24
 - Normandie P. 25
 - Nouvelle-Aquitaine P. 26
 - Occitanie P. 27
 - Pays-de-la-Loire P. 28
 - Réunion P. 29
 - Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur P. 30
- V - Synthèse territoriale P. 31
- VI - Portrait de l'emploi sanitaire et social non lucratif..... P. 35

I - MÉTHODOLOGIE

Ce bilan de l'emploi couvre l'ensemble du champ non lucratif, associations et fondations comprises, et agrège les données du régime général et du régime agricole. R&S s'appuie sur des conventions établies avec l'URSSAF Caisse nationale et avec la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA). Les données sont présentées à l'unité près, elles doivent être lues avec prudence en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Catégories de structures et données présentées

Les structures retenues appartiennent aux catégories suivantes codifiées par l'Insee :

- ▶ les associations déclarées (code 9220), les « entreprises d'insertion par l'économie » (code 9221) et les associations intermédiaires (code 9222) ;
- ▶ les associations déclarées reconnues d'utilité publique (code 9230) ;
- ▶ les associations de droit local (code 9260) ;
- ▶ les fondations (code 9300).

À partir du périmètre défini, trois données sont disponibles :



- ▶ **Le nombre d'établissements employeurs** au cours d'une année donnée. Ceux-ci sont identifiés à partir de leur numéro SIRET. **Un établissement correspond ici à une unité employeuse, au sens de l'INSEE et dépasse donc la notion d'établissement ou service social ou médico-social au sens du Code de l'action sociale et des familles.** Une association ou une fondation peut compter plusieurs établissements. Ne sont pris en compte que les établissements ayant employé au moins un-e salarié-e au cours de l'année, autrement dit dont la masse salariale est positive sur l'année.
- ▶ **Le nombre de salarié-es** est une moyenne de l'année. Les effectifs ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, à durée déterminée ou indéterminée. Les salarié-es sans contrat ne sont pas comptés (stagiaires par exemple) mais les différents contrats aidés le sont, ainsi que les personnes dans l'aide et accompagnement par le travail.

Nouveauté : à compter de cette publication, les effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis. Cette intégration modifie les évolutions annuelles publiées précédemment.

- ▶ **La masse salariale brute** désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Les rémunérations des apprenti-es et les assiettes des salarié-es bénéficiant d'exonérations sont prises en compte.

Avertissement : les changements de situation dont font l'objet certains établissements employeurs (changement d'adresse, de statut juridique, de code activité...) peuvent donner lieu à une actualisation l'année suivante. Par ailleurs, l'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, donne lieu à des ajustements méthodologiques qui induisent de légères révisions par rapport aux séries publiées antérieurement. Enfin, à compter de cette publication et en cohérence avec celles de l'Insee et de la Dares, les séries d'effectifs salariés intègrent les effectifs apprentis. En conséquence, l'évolution annuelle des effectifs salariés est légèrement revue à la hausse, avec la montée en charge progressive de l'apprentissage ces dernières années. **Il convient donc de s'abstenir de tout rapprochement avec nos précédentes publications.**

Périmètre sectoriel du bilan

Le périmètre de l'ensemble sanitaire et social privé non lucratif se construit à partir des codes APE de l'INSEE, dont la nomenclature distingue :

- ▶ les activités liées à la santé (activités hospitalières, activités de pratique médicale et paramédicale...);
- ▶ les activités d'hébergement médico-social, dont l'hébergement médicalisé pour trois publics différents et l'hébergement social pour six publics différents ;
- ▶ les activités sociales sans hébergement, selon les publics : adultes handicapés et personnes âgées, jeunes enfants, adolescents, enfants handicapés. S'y ajoutent l'aide à domicile et l'aide par le travail.

Nouveauté : Pour mieux rendre compte de l'activité des structures, des regroupements sont effectués entre ces divisions pour privilégier une entrée par les publics accueillis et accompagnés. Un nouveau format est adopté pour ce bilan 2023, présentant 7 entrées sectorielles au lieu de 16, auxquelles s'ajoute le code APE « *Action sociale non classée ailleurs* ».

Domaines d'action et correspondance APE

Domaines retenus	Libellés de la nomenclature d'activités	Codes APE
Personnes âgées	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	8710 A
	Hébergement social pour personnes âgées	8730 A
	Accueil et accompagnement de personnes âgées ou d'adultes handicapés ¹	8810 B
Handicap	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	8710 B
	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autres	8710 C
	Hébergement social pour personnes handicapées et malades mentaux	8720 A
	Hébergement social pour personnes handicapées physiques	8730 B
	Aide par le travail	8810 C
	Accueil et accompagnement d'enfants handicapés (sans hébergement)	8891 B
Aide à domicile		8810 A
Accueil de jeunes enfants sans hébergement		8891 A
Protection de l'enfance - jeunesse	Hébergement social pour enfants en difficulté	8790 A
	Accueil et accompagnement d'enfants et d'adolescents	8899 A
Hébergement pour adultes en difficultés		8790 B
Santé	Santé	Division 86
	Hébergement social pour personnes toxicomanes	8720 B
<i>Action sociale non classée ailleurs</i>		8899 B

Source : INSEE.

¹ Une analyse détaillée des établissements employeurs classés sous ce code montre que la plupart concernent l'accueil et l'accompagnement de personnes âgées, et de façon marginale des adultes handicapés.

II - CHIFFRES CLÉS

Les associations et fondations sanitaires et sociales représentent en 2022 :

37 700

**établissements
employeurs**

Soit 24 % des établissements employeurs du secteur privé non lucratif

1 158 000

salarié-es

Soit 58 % du secteur privé non lucratif

29,45

**milliards d'euros
de masse salariale**

Soit 58 % de la masse salariale du secteur privé non lucratif

31

**salarié-es par
établissement en
moyenne**

Établissements employeurs et effectifs par domaine d'action

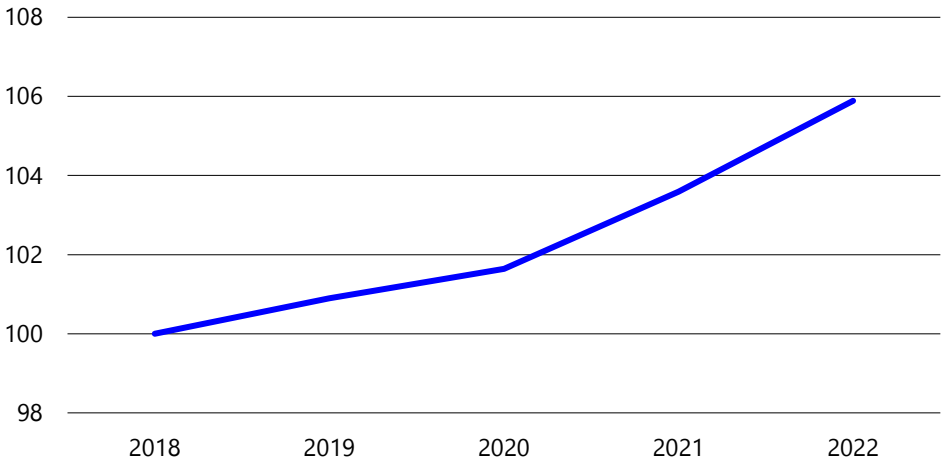
Domaines	Établissements employeurs	En %	Effectifs salariés	En %
Personnes âgées	3 493	9,3 %	128 798	11,1 %
Handicap	7 452	19,8 %	352 012	30,4 %
Aide à domicile	4 043	10,7 %	148 818	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	3 685	9,8 %	47 413	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	2 461	6,5 %	73 041	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 270	6,0 %	46 515	4,0 %
Santé	4 916	13,0 %	181 006	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	9 371	24,9 %	180 244	15,6 %
TOTAL sanitaire et social	37 690	100 %	1 157 848	100 %

- ▶ Dans cet ensemble, les associations représentent 95,5 % des structures employeuses (36 000) et les fondations 4,5 % (1690). Le poids des fondations est supérieur concernant les salarié-es avec 8,5 % de l'emploi (97 200) contre 91,5 % pour les associations (1 060 650), ce qui induit une **taille moyenne plus élevée pour les fondations**.
- ▶ **Le domaine du handicap** est le plus représenté parmi les 7 domaines considérés, avec près de 20 % des établissements employeurs et plus de 30 % des effectifs. Il réunit dans le détail 2 088 structures employeuses d'hébergement médicalisé et 2 352 d'hébergement social accueillant enfants et adultes handicapés, auxquels s'ajoutent 1 940 structures employeuses d'aide par le travail et 1 072 pour l'accueil d'enfants handicapés sans hébergement.
- ▶ Un quart des établissements employeurs et 15,6 % des effectifs salariés du secteur sont répertoriés dans le code « **Action sociale sans hébergement non classée ailleurs** ». Leur activité précise est donc ici méconnue.

Et les bénévoles ?

La dernière enquête sur le bénévolat, réalisée en 2023 par l'IFOP pour R&S, montre que, passée la crise sanitaire, la proportion de personnes bénévoles dans une association se rapproche de celle de 2019 (23,8 % pour 24 %). Environ un tiers d'entre eux est engagé dans le secteur sanitaire et social. Les résultats des dernières enquêtes sur le bénévolat sont en ligne sur cette page : <https://recherches-solidarites.org/benevolat/>

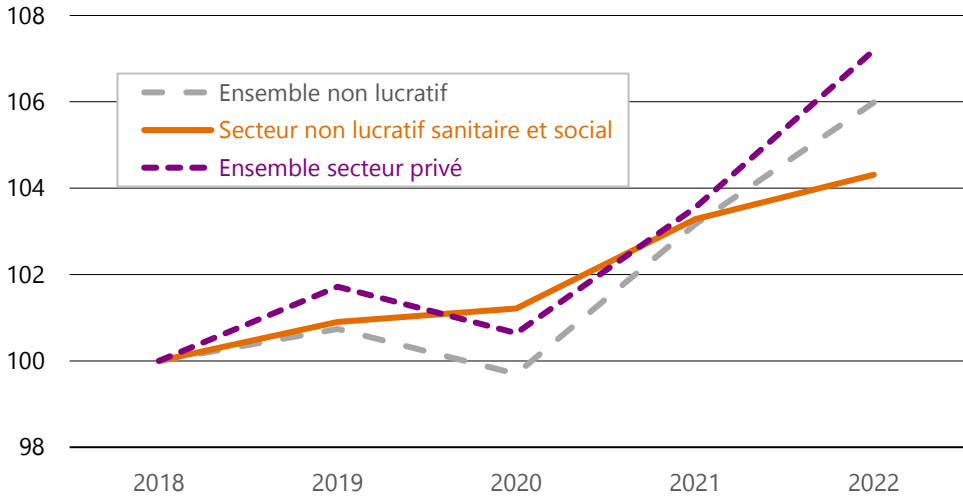
Évolution du nombre d'établissements employeurs - base 100 en 2018



Le nombre d'établissements employeurs du champ sanitaire et social privé non lucratif a augmenté de 5,9 % depuis 2018.

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Évolution du nombre de salarié-es - base 100 en 2018



Le nombre de salarié-es du champ sanitaire et social privé non lucratif a augmenté de 4,3 % depuis 2018.

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs dans le secteur privé non lucratif sanitaire et social ont augmenté en 2020, au cœur de la crise sanitaire, alors qu'ils avaient régressé dans l'ensemble privé non lucratif et dans l'ensemble privé en France.

Cependant, sur la période 2018-2022, l'emploi a progressé de 6 % dans l'ensemble privé non lucratif et de 7,2 % dans l'ensemble de l'emploi privé.

Au cours de la période 2018-2022, **les effectifs des associations et fondations sanitaires et sociales ont donc moins augmenté que d'autres secteurs non lucratifs et que l'ensemble de l'emploi privé en France.**

III – DONNÉES PAR DOMAINE D'ACTION

PERSONNES ÂGÉES

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2022 :

3 493 établissements employeurs

Soit 9,3 % des établissements employeurs du secteur sanitaire et social non lucratif

128 798 salarié-es

Soit 11,1 % du secteur sanitaire et social non lucratif

3,6 milliards d'euros de masse salariale

Soit 12,4 % du secteur sanitaire et social non lucratif

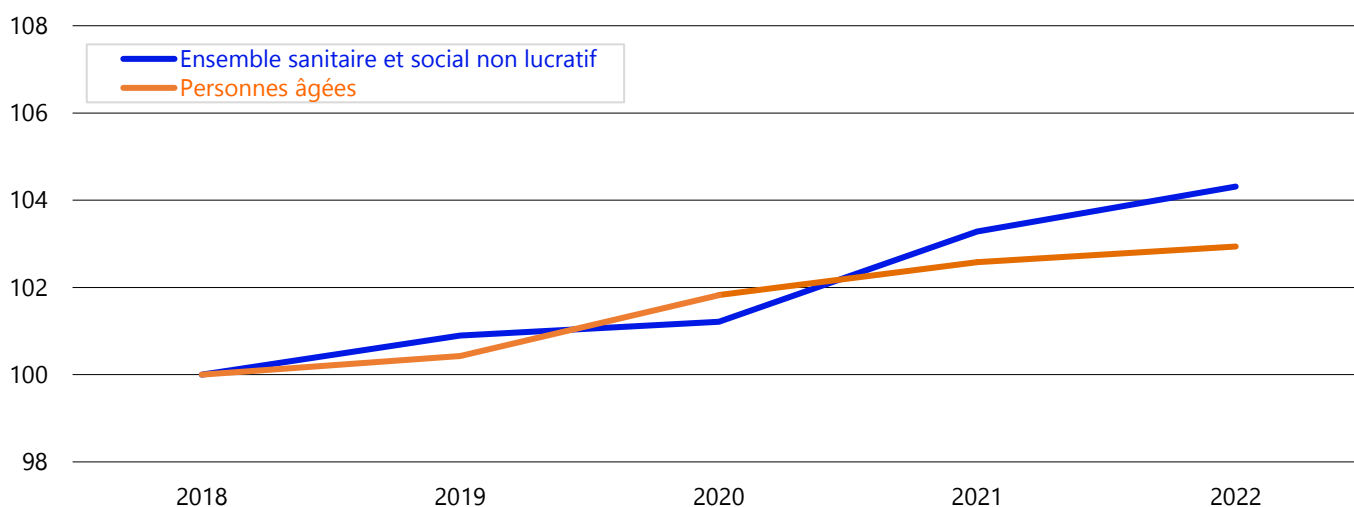
37 salarié-es par établissement en moyenne

Ensemble sanitaire et social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine des personnes âgées (hors aide à domicile) se distingue par un effectif moyen par établissement plus important (37 salarié-es pour 31 en moyenne dans l'ensemble privé non lucratif sanitaire et social) et par un salaire moyen annuel un peu plus élevé (28 300 € pour 25 400 €).

Évolution du nombre de salarié-es - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine des personnes âgées ont moins progressé que l'ensemble sanitaire et social non lucratif entre 2018 et 2022 (+2,9 % pour +4,3 %), hormis en 2020 dans le contexte particulier de la crise Covid.

HANDICAP

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2022 :

7 452
établissements
employeurs

Soit 19,8 % des établissements employeurs du secteur sanitaire et social non lucratif

352 012
salarié-es

Soit 30,4 % du secteur sanitaire et social non lucratif

8 milliards d'euros
de masse salariale

Soit 27,1 % du secteur sanitaire et social non lucratif

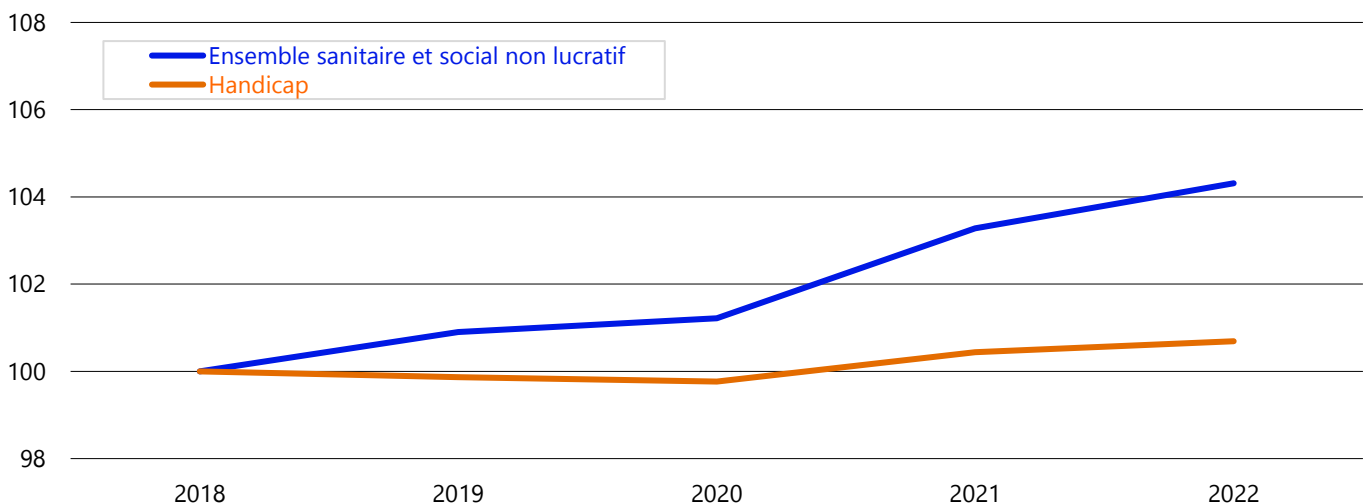
47
salarié-es par
établissement en
moyenne

Ensemble sanitaire et social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine du handicap (hors aide à domicile) se distingue de l'ensemble sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement plus important (47 salarié-es pour 31 en moyenne pour l'ensemble) et par un salaire moyen annuel un peu plus faible, sous l'influence de l'aide par le travail (22 700 € pour 25 400 €).

Évolution du nombre de salarié-es - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine du handicap ont peu évolué entre 2018 et 2022 (+0,7 %) alors que dans l'ensemble sanitaire et social non lucratif ils ont progressé de 4,3 %. Ils sont en effet restés stables en 2019 et progressent moins vite ces deux dernières années.

AIDE À DOMICILE

Les chiffres clés

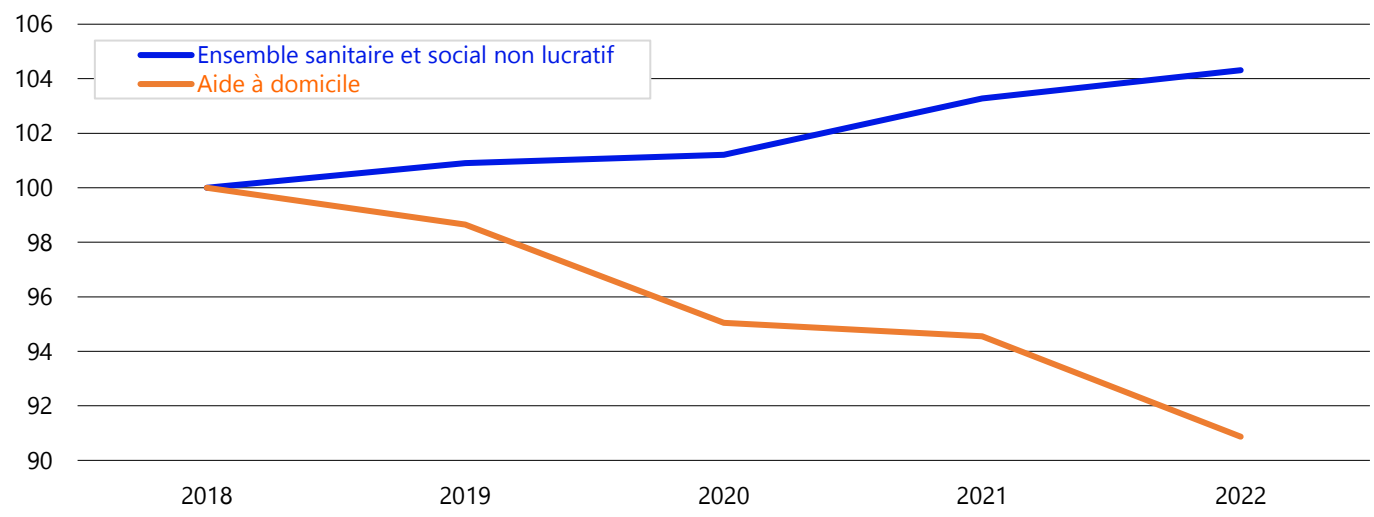
Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2022 :

<p>4 043 établissements employeurs Soit 10,7 % des établissements employeurs du secteur sanitaire et social non lucratif</p>	<p>148 818 salarié-es Soit 12,9 % du secteur sanitaire et social non lucratif</p>	<p>2,8 milliards d'euros de masse salariale Soit 9,5 % du secteur sanitaire et social non lucratif</p>	<p>37 salarié-es par établissement en moyenne Ensemble sanitaire et social non lucratif : 31</p>
---	--	---	---

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de l'aide à domicile se distingue de l'ensemble sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement un peu plus élevé (37 salarié-es pour 31) et par un salaire moyen annuel plus faible, en raison notamment des temps partiels plus fréquents (18 800 € pour 25 400 €).

Évolution du nombre de salarié-es - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine de l'aide à domicile ont diminué de 9,1 % entre 2018 et 2022, contrairement à l'ensemble sanitaire et social non lucratif qui a progressé de 4,3 %. L'année 2021 a été moins défavorable que les deux années antérieures mais a été suivie d'un net repli en 2022.

ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS SANS HÉBERGEMENT

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2022 :

3 685
établissements
employeurs

Soit 9,8 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

47 413
salarié-es

Soit 4,1 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

946 millions d'euros
de masse salariale

Soit 3,2 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

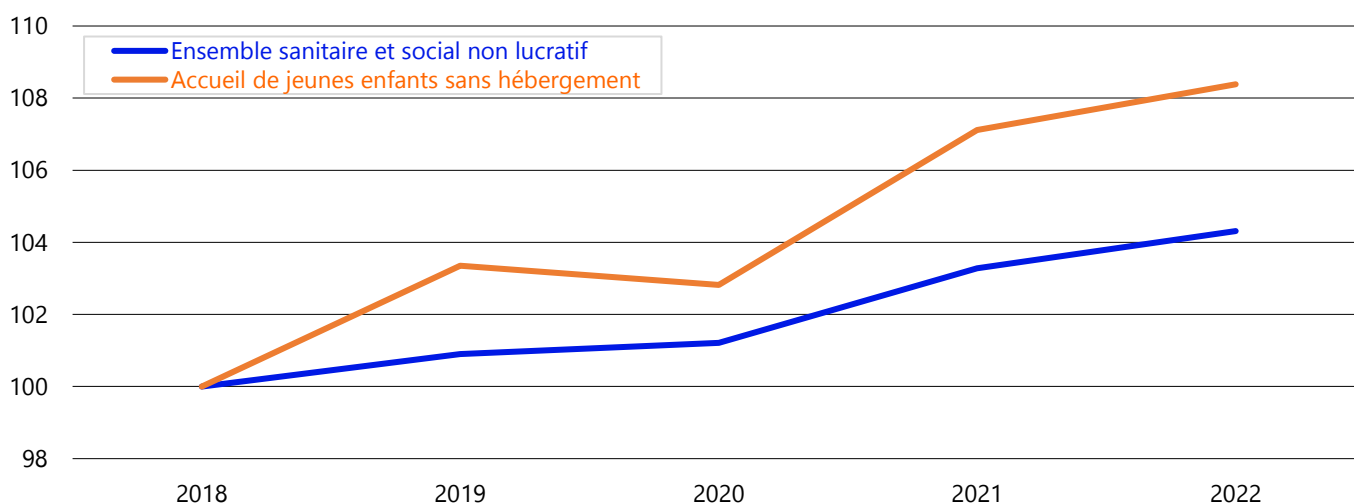
13 salarié-es par
établissement en
moyenne

Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de l'accueil de jeunes enfants sans hébergement se distingue de l'ensemble sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement nettement moins important (13 salarié-es pour 31 en moyenne pour l'ensemble) et par un salaire moyen annuel plus faible (19 900 € pour 25 400 €).

Évolution du nombre de salarié-es - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine de l'accueil de jeunes enfants sans hébergement ont progressé de 8,4 % entre 2018 et 2022, nettement plus que ceux de l'ensemble sanitaire et social non lucratif (4,3 %). Entre 2019 et 2020, ils ont connu une légère diminution (-0,5 %), avant de repartir à la hausse.

PROTECTION DE L'ENFANCE – JEUNESSE

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2022 :

2 461
établissements
employeurs

Soit 6,5 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

73 041
salarié-es

Soit 6,3 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

2 milliards d'euros
de masse salariale

Soit 7 % du secteur sanitaire
et social non lucratif

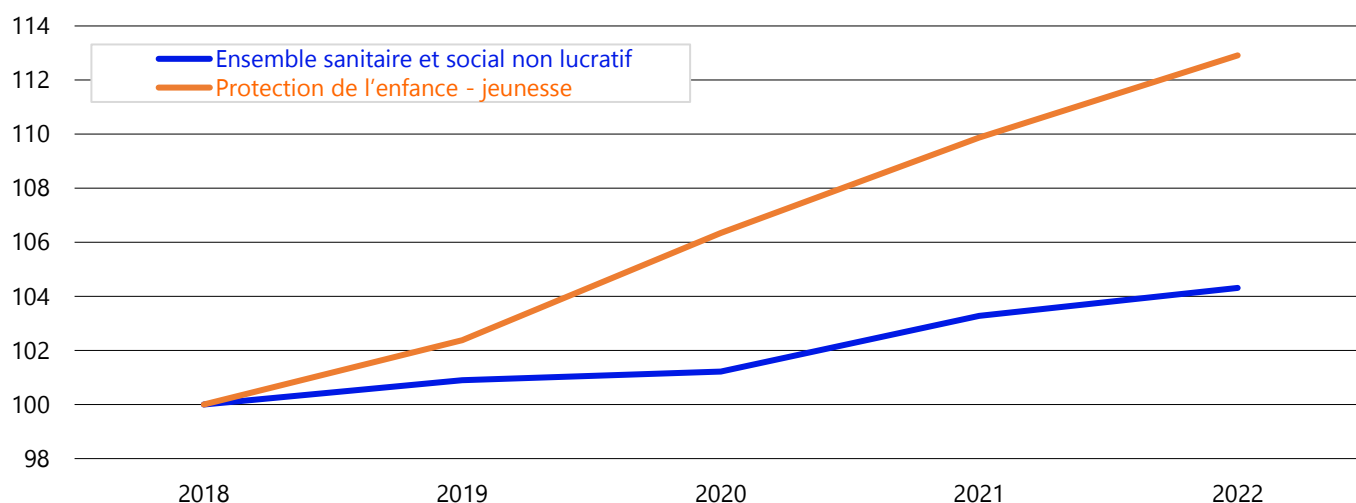
30 salarié-es par
établissement en
moyenne

Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de la protection de l'enfance - jeunesse affiche un nombre moyen de salarié-es par établissement proche de celui de l'ensemble sanitaire et social (30 pour 31 en moyenne). Il se distingue par un salaire moyen annuel un peu plus important (28 400 € pour 25 400 €).

Évolution du nombre de salarié-es - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés de la protection de l'enfance - jeunesse ont progressé de 12,9 % entre 2018 et 2022, nettement plus que l'ensemble sanitaire et social non lucratif (4,3 %). Depuis 2019, ils progressent de plus de 3 % chaque année : 3,9 % en 2019-2020, 3,6 % en 2020-2021 et 3,1 % en 2021-2022.

HÉBERGEMENT POUR ADULTES EN DIFFICULTÉS

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2022 :

2 270
établissements
employeurs

Soit 6 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

46 515
salarié-es

Soit 4 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

1,2 milliard d'euros
de masse salariale

Soit 4,2 % du secteur
sanitaire et social non lucratif

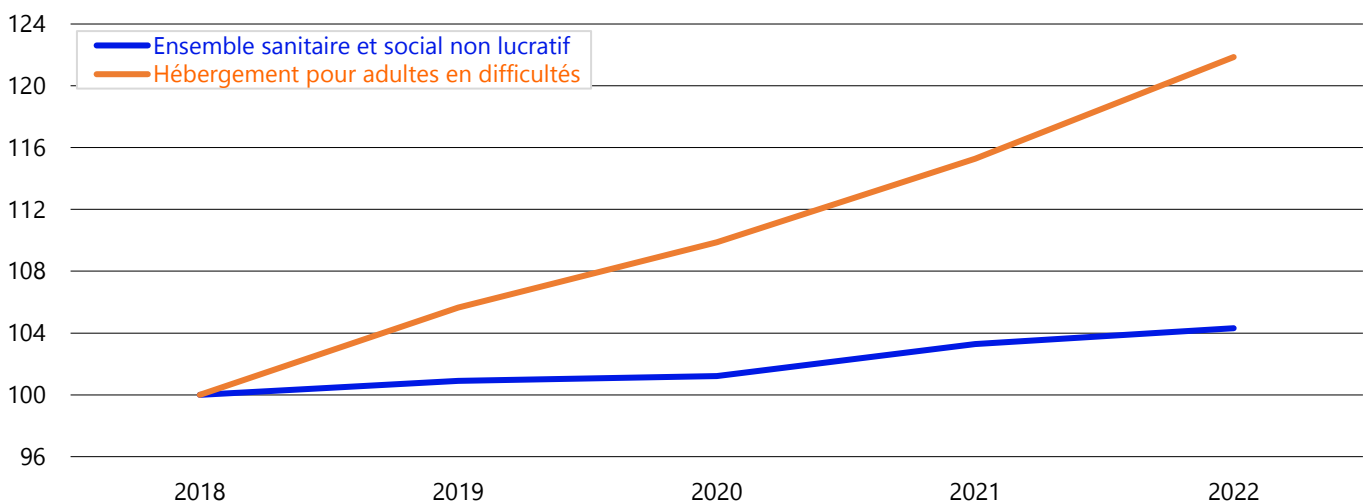
20 salarié-es par
établissement en
moyenne

Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de l'hébergement pour adultes en difficultés se distingue de l'ensemble sanitaire et social non lucratif par un effectif moyen par établissement plus faible (20 salarié-es pour 31 en moyenne pour l'ensemble) et par un salaire moyen annuel un peu plus élevé : 26 700 € pour 25 400 €.

Évolution du nombre de salarié-es - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine de l'hébergement pour adultes en difficultés ont progressé de 21,9 % entre 2018 et 2022, nettement plus que l'ensemble sanitaire et social non lucratif (4,3 %). Depuis 2018, ils augmentent chaque année : +5,6 % en 2018-2019 puis 4,3 % en 2019-2020, 5,6 % en 2020-2021 et 6,4 % en 2021-2022.

SANTÉ

Les chiffres clés

Les associations et fondations de ce domaine représentent en 2022 :

4 916

**établissements
employeurs**

Soit 13 % des établissements
employeurs du secteur
sanitaire et social non lucratif

181 000

salarié-es

Soit 15,6 % du
secteur sanitaire et
social non lucratif

**6,7 milliards d'euros
de masse salariale**

Soit 22,8 % du secteur
sanitaire et social non
lucratif

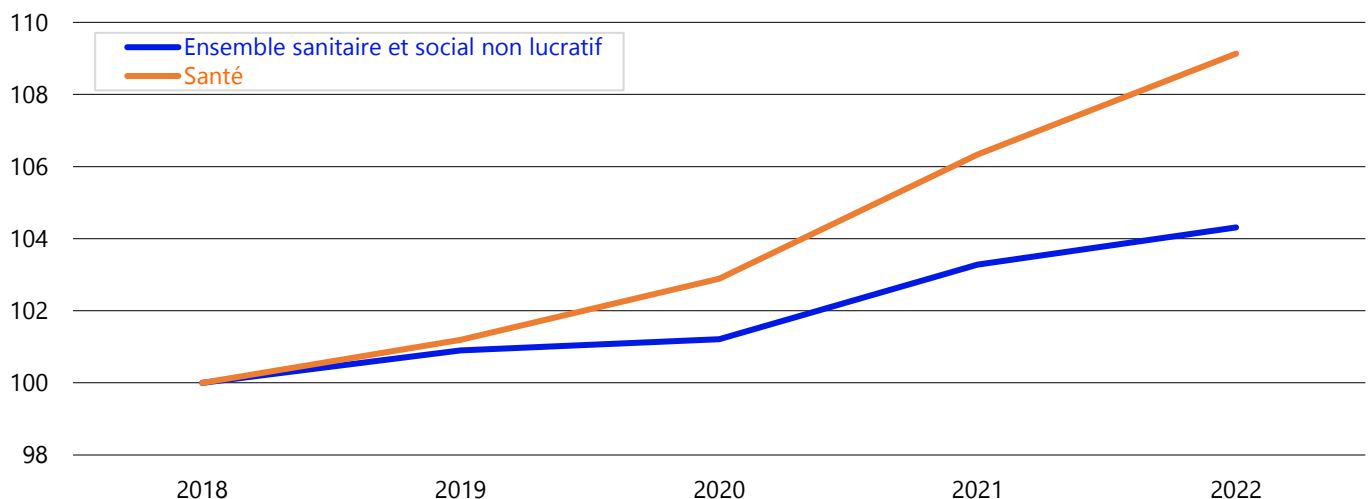
**37 salarié-es par
établissement en
moyenne**

Ensemble sanitaire et
social non lucratif : 31

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Le domaine de la santé se distingue de l'ensemble privé non lucratif sanitaire et social par un effectif moyen par établissement plus important (37 salarié-es pour 31 en moyenne dans l'ensemble) et par un salaire moyen annuel plus élevé : 37 200 € pour 25 400 €.

Évolution du nombre de salarié-es - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs salariés du domaine de la santé ont progressé de 9,1 % entre 2018 et 2022, soit nettement plus que l'ensemble sanitaire et social (+4,3 %). Après une année 2019 comparable, ils s'en sont écartés en 2020, sous les effets de la crise sanitaire, et n'ont cessé d'augmenter depuis.

IV - DONNÉES RÉGIONALES

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 4 952 établissements employeurs, 143 463 salarié·es pour une masse salariale de 3,5 milliards d'euros.

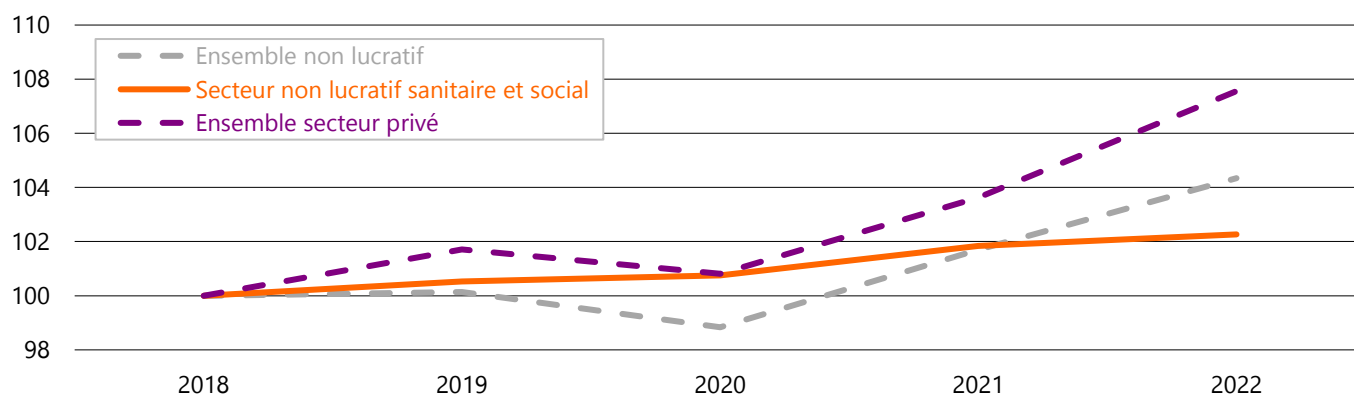
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	16 051	11,2 %	11,1 %
Handicap	44 620	31,1 %	30,4 %
Aide à domicile	18 213	12,7 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	7 269	5,1 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	8 094	5,6 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	4 810	3,4 %	4,0 %
Santé	22 964	16,0 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	21 441	14,9 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	143 463	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est proche de celle observée à l'échelle nationale, avec celui du handicap qui en concentre plus de 30 %.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région – base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif progressent lentement et de manière continue au cours de la période (+2,3 %), à la différence de l'ensemble du secteur non lucratif (+4,3 %) et de l'ensemble du secteur privé (+7,6 %), en nette hausse sur 2021 et 2022.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 1 861 établissements employeurs, 49 718 salarié-es pour une masse salariale de 1,2 milliard d'euros.

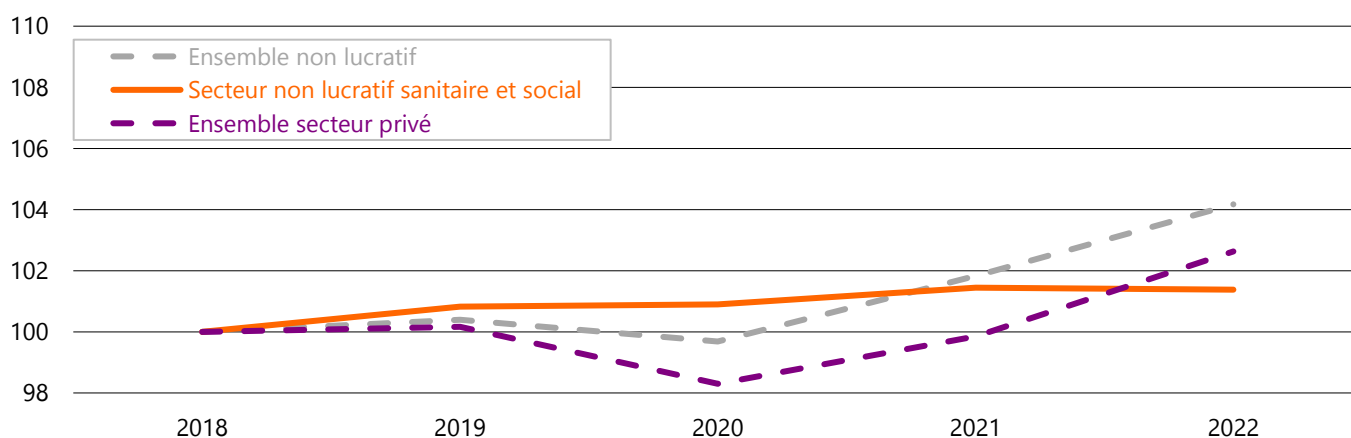
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	6 059	12,2 %	11,1 %
Handicap	15 636	31,4 %	30,4 %
Aide à domicile	7 618	15,3 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	880	1,8 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	3 759	7,6 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	1 769	3,6 %	4,0 %
Santé	7 010	14,1 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	6 987	14,1 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	49 718	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région se distingue de la répartition nationale, surtout avec une moindre proportion de salarié-es dans l'accueil de jeunes enfants et une plus grande proportion dans l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs régionaux du secteur non lucratif sanitaire et social évoluent peu au cours de la période (+1,4 %), alors que ceux de l'ensemble du secteur privé régional et de l'ensemble non lucratif connaissent une nette reprise en 2021 et 2022.

BRETAGNE

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 1 553 établissements employeurs, 57 104 salarié-es, pour une masse salariale de 1,4 milliard d'euros.

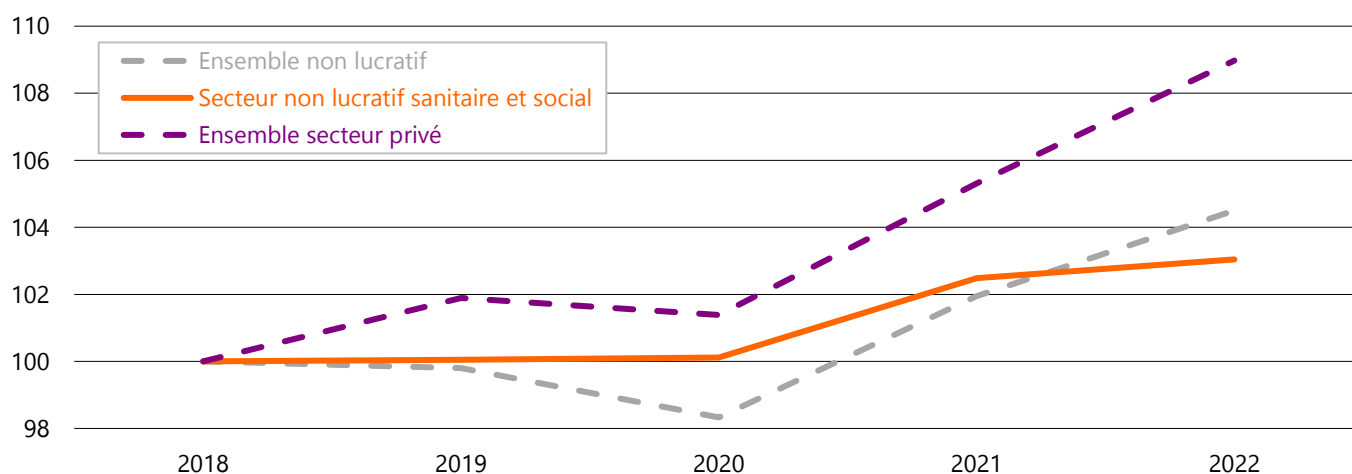
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	8 291	14,5 %	11,1 %
Handicap	17 982	31,5 %	30,4 %
Aide à domicile	8 455	14,8 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	1 231	2,2 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	2 463	4,3 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 226	3,9 %	4,0 %
Santé	10 234	17,9 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	6 222	10,9 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	57 104	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région se distingue légèrement de la répartition nationale : une proportion un peu plus importante de salarié-es auprès des personnes âgées et de moindres proportions auprès des plus jeunes (petite enfance et protection de l'enfance - jeunesse).

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, la reprise à la suite de la crise sanitaire est moins affirmée dans le secteur sanitaire et social non lucratif, avec une hausse 2018-2022 de 3 % face à une hausse de 4,5 % dans l'ensemble non lucratif et 9 % dans l'ensemble privé.

CENTRE-VAL DE LOIRE

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 1 389 établissements employeurs, 38 980 salarié-es, pour une masse salariale de 917,4 millions d'euros.

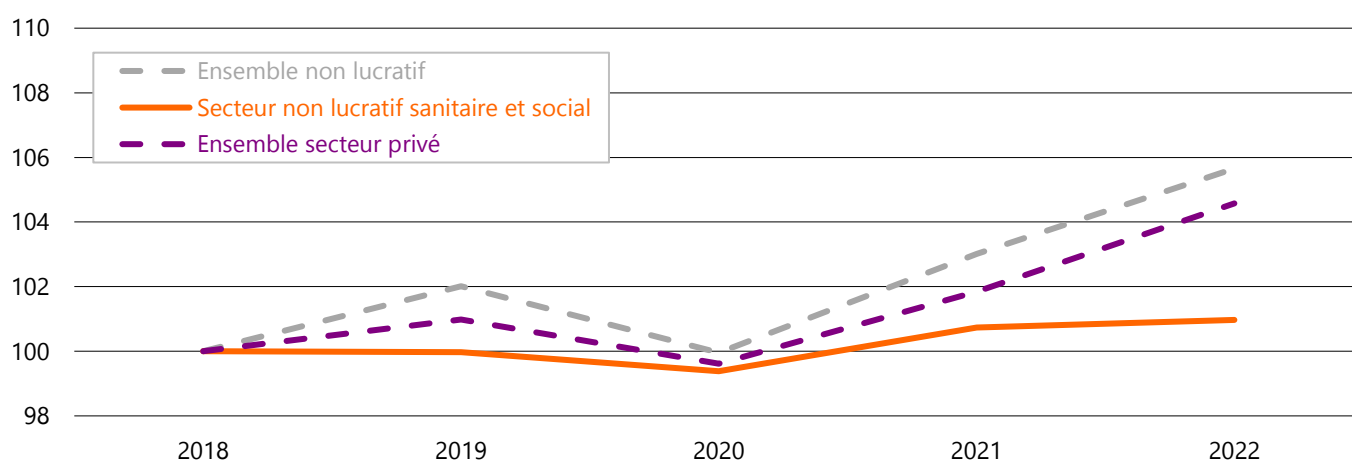
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	3 503	9,0 %	11,1 %
Handicap	15 363	39,4 %	30,4 %
Aide à domicile	6 523	16,7 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	571	1,5 %	4,1 %
Protection de l'enfance – jeunesse	2 867	7,4 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	1 405	3,6 %	4,0 %
Santé	2 672	6,9 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	6 077	15,6 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	38 980	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est différente de celle observée à l'échelle nationale : ils sont proportionnellement moins importants dans la santé et davantage dans le domaine du handicap et dans l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif évoluent peu au cours de la période 2018-2022 (+1 %), à la différence de l'ensemble privé (+4,6 %) et de l'ensemble non lucratif de la région (+5,7 %).

CORSE

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 222 établissements employeurs, 4 848 salarié-es pour une masse salariale de 108,2 millions d'euros.

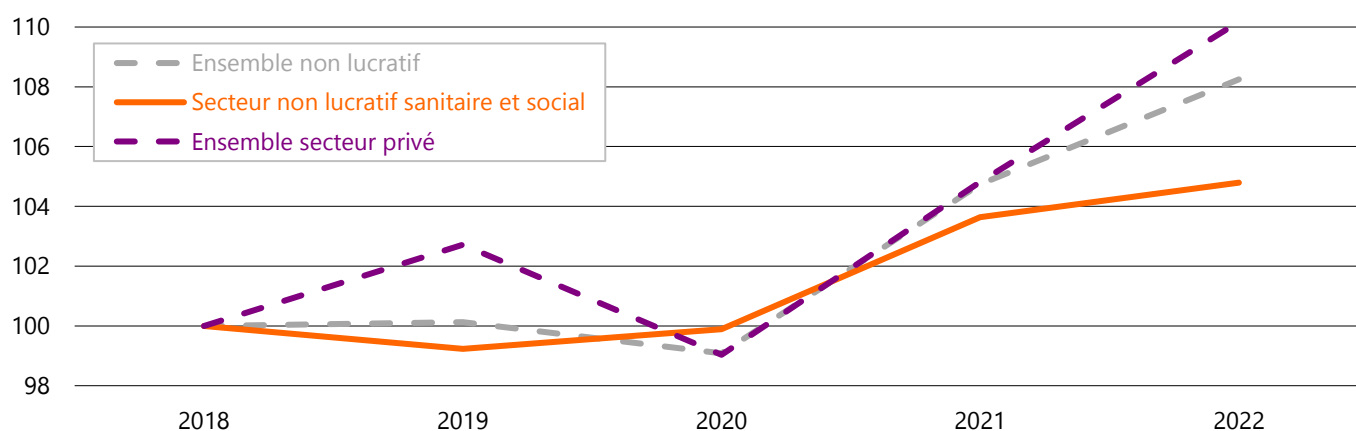
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	558	11,5 %	11,1 %
Handicap	1 021	21,1 %	30,4 %
Aide à domicile	2 221	45,8 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	119	2,4 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	58	1,2 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	151	3,1 %	4,0 %
Santé	227	4,7 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	492	10,2 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	4 848	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de Corse est différente de celle observée à l'échelle nationale, avec environ trois fois moins de salarié-es dans la santé et 45 % des effectifs concentrés dans l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif ont augmenté de 4,8 % entre 2018 et 2022. Ils ont résisté en 2020, mais ont connu, ensuite, une reprise moins forte que dans l'ensemble non lucratif et dans l'ensemble privé.

GRAND-EST

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 3 481 établissements employeurs, 112 313 salarié·es, pour une masse salariale de 2,7 milliards d'euros.

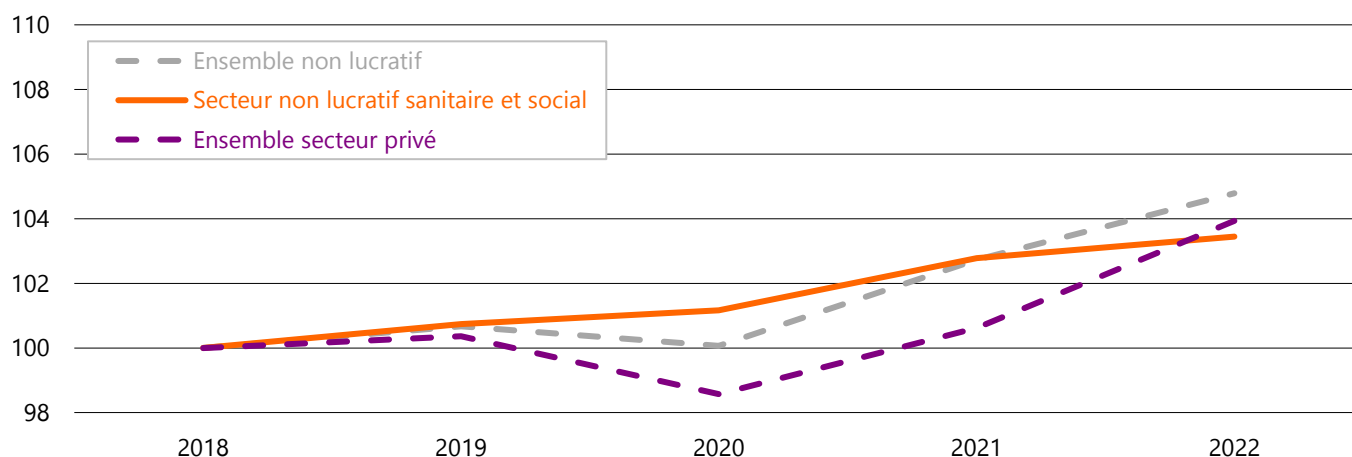
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	14 532	12,9 %	11,1 %
Handicap	32 703	29,1 %	30,4 %
Aide à domicile	13 324	11,9 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	6 216	5,5 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	7 081	6,3 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	4 760	4,2 %	4,0 %
Santé	17 101	15,2 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	16 597	14,8 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	112 313	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est proche de celle qui est observée à l'échelle nationale, avec près de 30 % des salarié·es dans le seul domaine du handicap.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Entre 2018 et 2022, l'évolution du secteur non lucratif sanitaire et social (+3,4 %) est proche de celle de l'ensemble du secteur privé régional (+3,9 %) et un peu inférieure à celle de l'ensemble non lucratif (+4,8 %).

GUADELOUPE

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 300 établissements employeurs, 5 373 salarié-es pour une masse salariale de 139 millions d'euros.

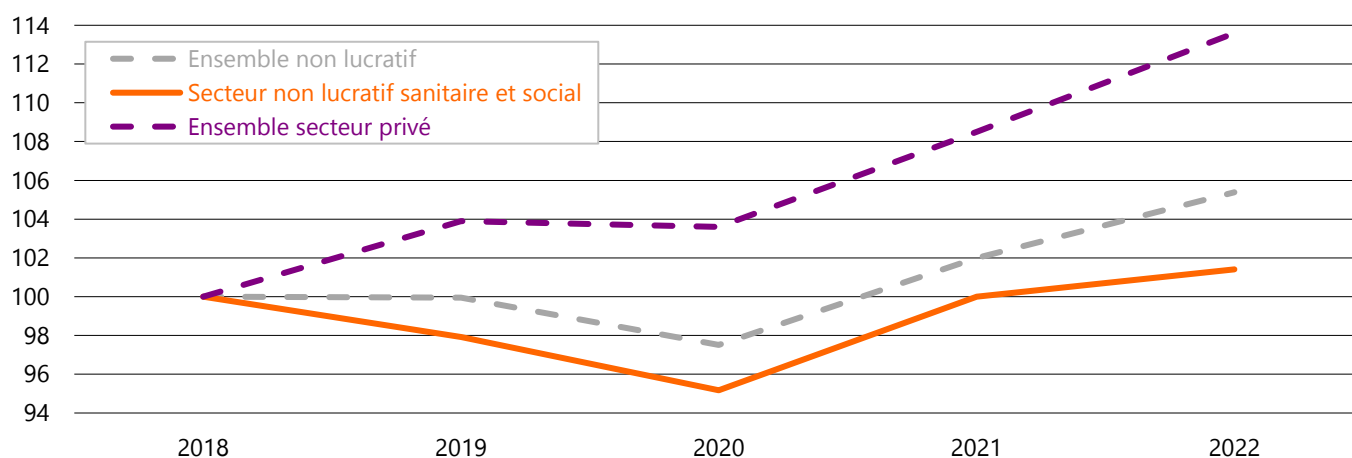
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	289	5,4 %	11,1 %
Handicap	1 281	23,8 %	30,4 %
Aide à domicile	1 261	23,5 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	705	13,1 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	237	4,4 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	87	1,6 %	4,0 %
Santé	580	10,8 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	934	17,4 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	5 373	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est différente de celle observée à l'échelle nationale, avec nettement moins de salarié-es auprès des personnes âgées et deux fois plus dans l'accueil de jeunes enfants et dans le secteur de l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Après deux années 2019 et 2020 en retrait, le secteur sanitaire et social non lucratif enregistre une reprise. Sur l'ensemble de la période 2018-2022, il progresse légèrement (+1,4 %). Son augmentation est cependant nettement inférieure à celle de l'ensemble non lucratif (+5,4 %) et de l'ensemble privé (+13,6 %) en Guadeloupe.

GUYANE

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 130 établissements employeurs, 2 477 salarié-es, pour une masse salariale de 71,2 millions d'euros.

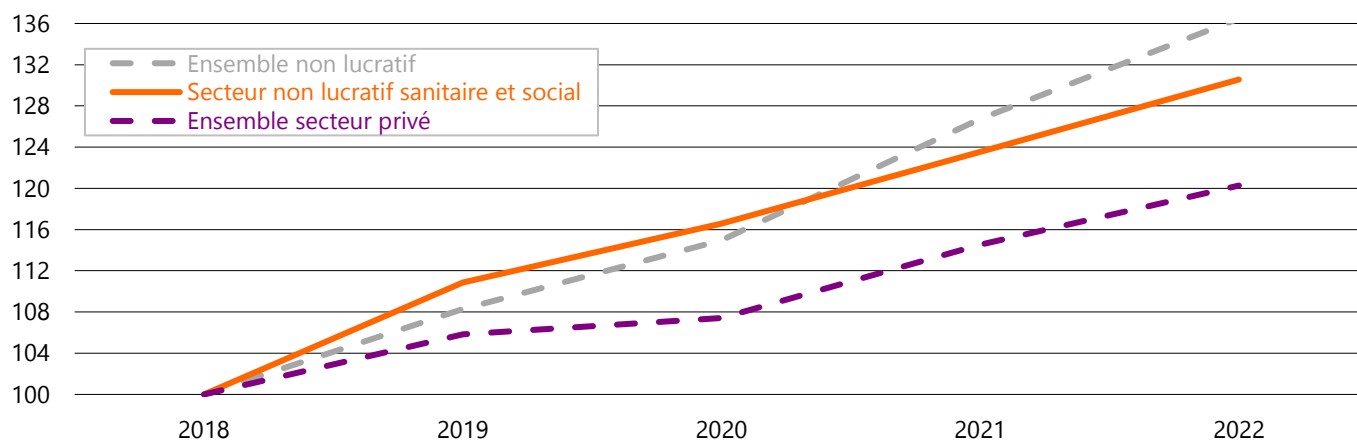
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	179	7,2 %	11,1 %
Handicap	507	20,5 %	30,4 %
Aide à domicile	52	2,1 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	465	18,8 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	143	5,8 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	247	10,0 %	4,0 %
Santé	205	8,3 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	679	27,4 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	2 477	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de Guyane est différente de celle observée à l'échelle nationale : une proportion nettement plus importante de salarié-es dans l'accueil de jeunes enfants, l'hébergement pour adultes en difficultés et l'action sociale non classée ailleurs qui réunit plus de 27 % des salarié-es.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Entre 2018 et 2022, le secteur non lucratif sanitaire et social de Guyane a progressé plus fortement que l'ensemble du secteur privé régional (30 % pour 20 %) et moins que l'ensemble non lucratif (36 %).

HAUTS-DE-FRANCE

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 3 115 établissements employeurs, 114 747 salarié·es, pour une masse salariale de 2,7 milliards d'euros.

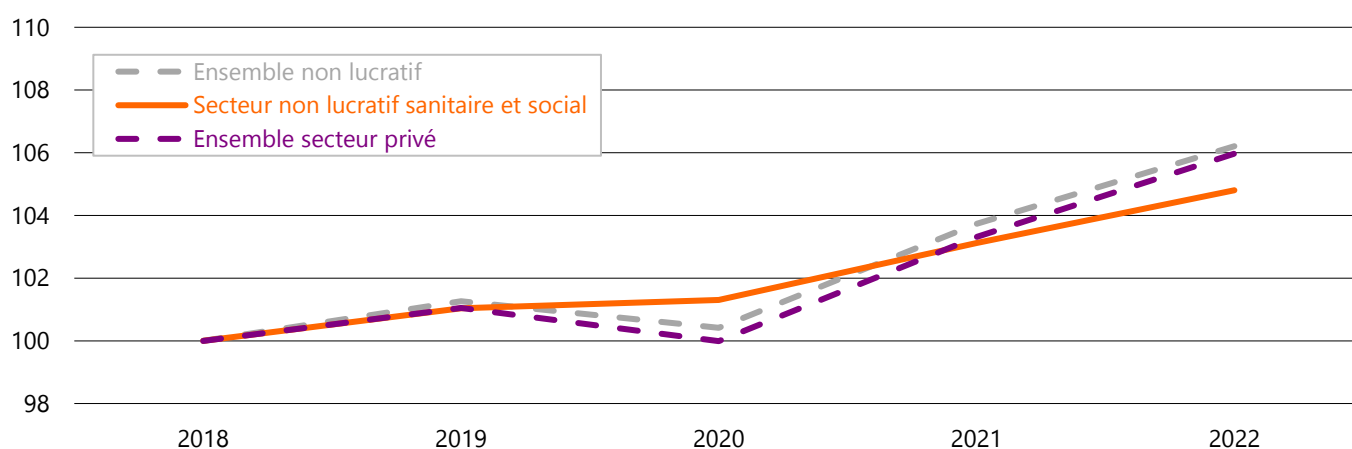
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	10 642	9,3 %	11,1 %
Handicap	39 150	34,1 %	30,4 %
Aide à domicile	15 659	13,6 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	2 566	2,2 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	8 325	7,3 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	4 156	3,6 %	4,0 %
Santé	13 382	11,7 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	20 867	18,2 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	114 747	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif régional s'écarte des moyennes nationales : ils sont proportionnellement un peu plus importants dans le handicap, et un peu moins dans la santé, auprès des personnes âgées et auprès des jeunes enfants.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, l'augmentation de l'emploi du secteur non lucratif sanitaire et social s'élève à 4,8 % entre 2018 et 2022. Elle est légèrement inférieure à celle de l'ensemble non lucratif et de l'ensemble privé.

ÎLE-DE-FRANCE

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 6 151 établissements employeurs, 188 265 salarié·es pour une masse salariale de 5,8 milliards d'euros.

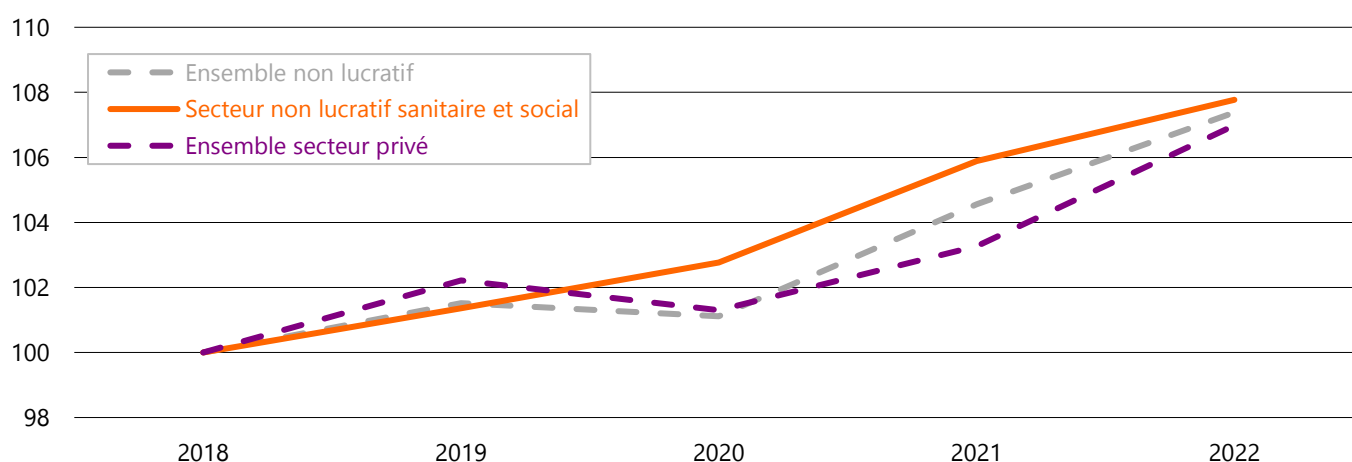
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	15 265	8,1 %	11,1 %
Handicap	50 405	26,8 %	30,4 %
Aide à domicile	8 692	4,6 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	7 590	4,0 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	11 997	6,4 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	10 172	5,4 %	4,0 %
Santé	50 303	26,7 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	33 840	18,0 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	188 265	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est différente de celle observée à l'échelle nationale : ils sont proportionnellement plus nombreux dans la santé et nettement moins dans l'aide à domicile.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Au bilan, sur la période 2018-2022, les effectifs du secteur non lucratif sanitaire et social francilien ont progressé de près de 8 %, comme l'ensemble du secteur privé et comme l'ensemble non lucratif de la région.

MARTINIQUE

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 246 établissements employeurs, 5 570 salarié-es, pour une masse salariale de 138,6 millions d'euros.

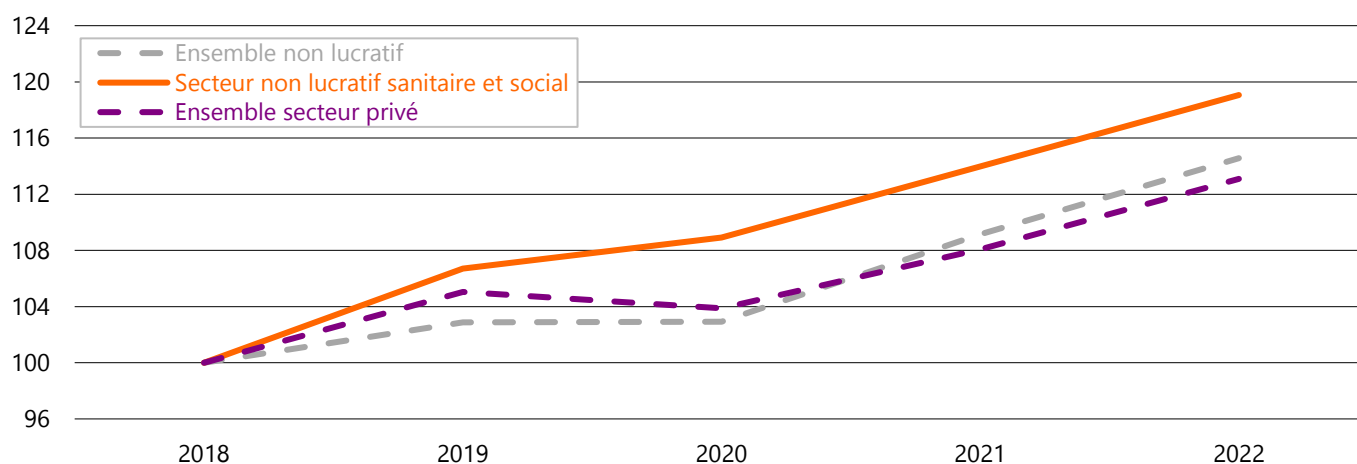
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	381	6,8 %	11,1 %
Handicap	1 315	23,6 %	30,4 %
Aide à domicile	1 318	23,7 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	385	6,9 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	359	6,5 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	104	1,9 %	4,0 %
Santé	536	9,6 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	1 171	21,0 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	5 570	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est différente de celle observée à l'échelle nationale : ils sont proportionnellement moins nombreux dans la santé et le handicap, et nettement plus dans l'aide à domicile et l'action sociale non classée ailleurs.

Évolution annuelle des effectifs salariés en région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Au bilan, sur la période 2018-2022, les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif martiniquais ont progressé de près de 20 %, plus rapidement que l'ensemble du secteur privé et que l'ensemble non lucratif de la région.

NORMANDIE

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 1 825 établissements employeurs, 58 544 salarié-es pour une masse salariale de 1,4 milliard d'euros.

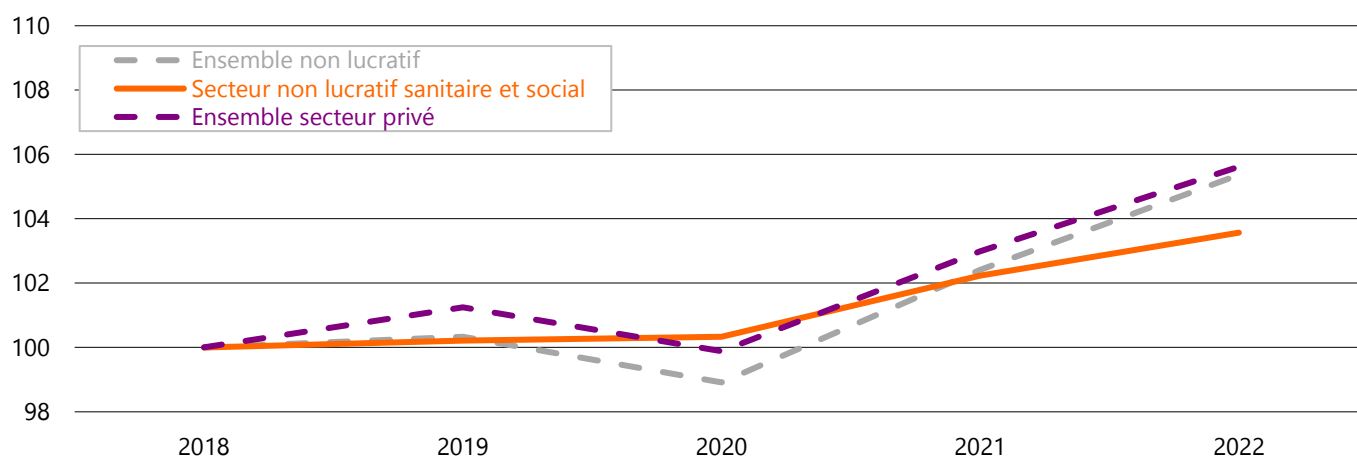
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	5 550	9,5 %	11,1 %
Handicap	20 970	35,8 %	30,4 %
Aide à domicile	9 036	15,4 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	1 370	2,3 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	3 469	5,9 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 567	4,4 %	4,0 %
Santé	6 463	11,0 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	9 118	15,6 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	58 544	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région s'écarte de celle observée à l'échelle nationale, notamment avec une proportion plus importante de salarié-es auprès des personnes handicapées, et moins importante dans le secteur de la santé.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, les effectifs du secteur non lucratif sanitaire et social ont augmenté de 3,6 % entre 2018 et 2022, une hausse légèrement inférieure à celle de l'ensemble non lucratif (5,4 %) et à celle du secteur privé (5,6 %).

NOUVELLE-AQUITAINE

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 3 605 établissements employeurs, 105 431 salarié-es, pour une masse salariale de 2,6 milliards d'euros.

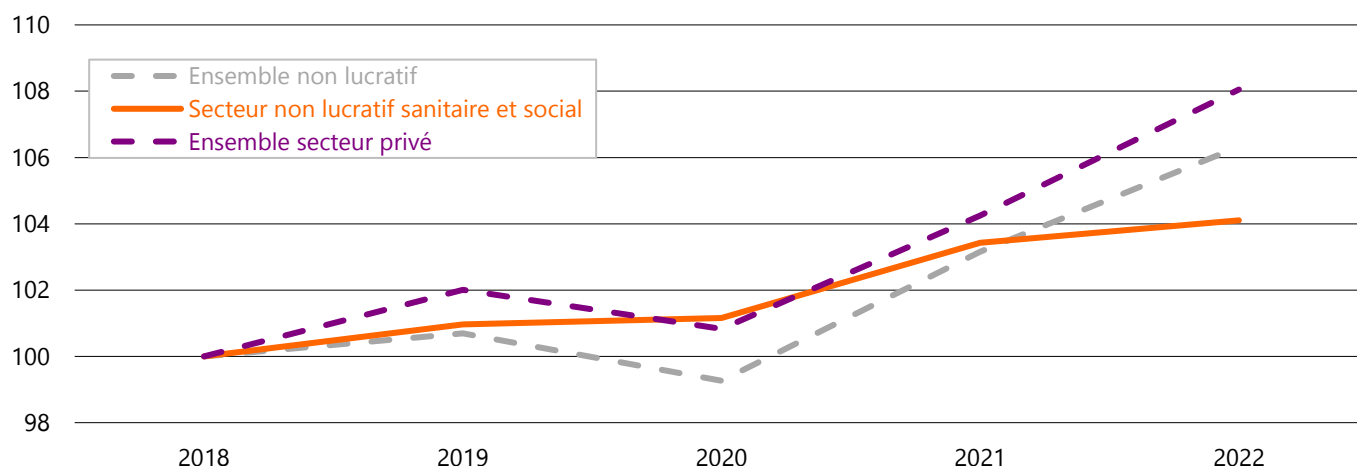
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	11 934	11,3 %	11,1 %
Handicap	32 878	31,2 %	30,4 %
Aide à domicile	14 641	13,9 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	3 568	3,4 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	8 608	8,2 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	3 758	3,6 %	4,0 %
Santé	12 507	11,9 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	17 536	16,6 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	105 431	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région s'écarte peu de celle observée à l'échelle nationale : quelques nuances avec une proportion de salarié-es moins élevée dans la santé, et plus importante dans le domaine de la protection de l'enfance - jeunesse.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, si les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif se sont maintenus en 2020, au cœur de la crise Covid, la reprise est moins soutenue que dans l'ensemble du secteur privé et dans l'ensemble non lucratif. La hausse 2018-2022 s'établit à 4,1 %.

OCCITANIE

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 3 450 établissements employeurs, 108 370 salarié·es, pour une masse salariale de 2,6 milliards d'euros.

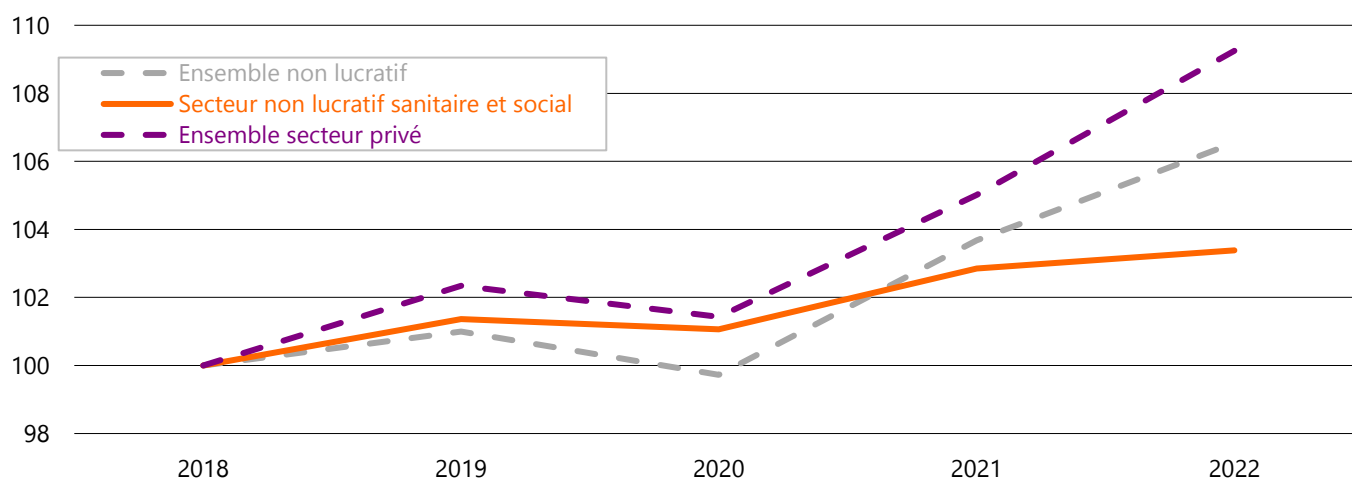
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	14 134	13,0 %	11,1 %
Handicap	34 545	31,9 %	30,4 %
Aide à domicile	19 512	18,0 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	4 733	4,4 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	6 714	6,2 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	3 767	3,5 %	4,0 %
Santé	11 972	11,0 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	12 993	12,0 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	108 370	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est proche de celle observée à l'échelle nationale, avec cependant une proportion plus grande dans l'aide à domicile et légèrement plus faible dans la santé.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Si les effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif se sont maintenus en 2020, au cœur de la crise Covid, la reprise est moins soutenue que dans l'ensemble du secteur privé et l'ensemble non lucratif de la région. La hausse 2018-2022 de l'emploi dans le secteur s'établit à 4,1 %.

PAYS DE LA LOIRE

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 2 151 établissements employeurs, 66 627 salarié-es pour une masse salariale de 1,6 milliard d'euros.

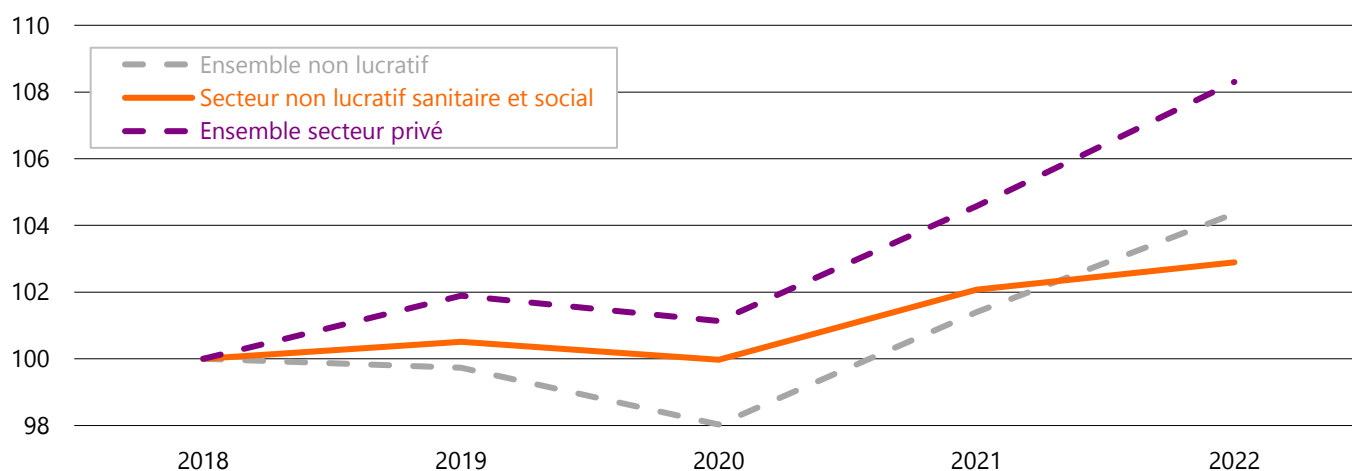
Effectifs salariés par domaine d'action

DOMAINES D'ACTION	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	12 579	18,9 %	11,1 %
Handicap	20 148	30,2 %	30,4 %
Aide à domicile	7 983	12,0 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	2 984	4,5 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	3 439	5,2 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	2 504	3,8 %	4,0 %
Santé	7 234	10,9 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	9 757	14,6 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	66 627	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région s'écarte de celle qui est observée à l'échelle nationale : ils sont proportionnellement moins importants dans la santé et bien plus nombreux auprès des personnes âgées.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Entre 2018 et 2022, les effectifs du secteur non lucratif sanitaire et social ont progressé de 3 %, moins vite que ceux de l'ensemble non lucratif (4,4 %) et surtout que ceux de l'ensemble privé (8,3 %) de la région.

RÉUNION

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 489 établissements employeurs, 13 061 salarié-es, pour une masse salariale de 337,8 millions d'euros.

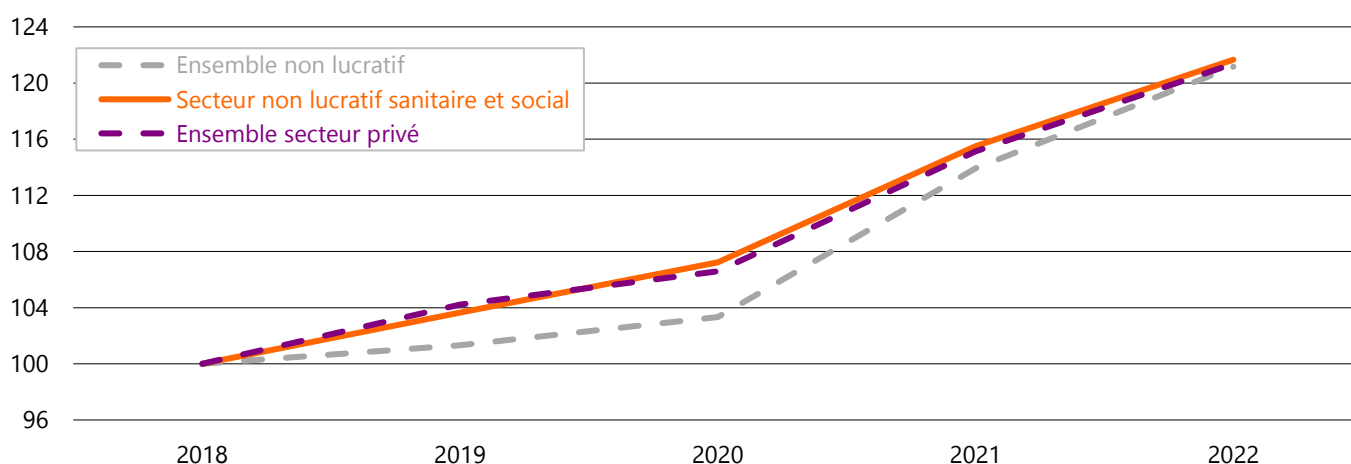
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	1 688	12,9 %	11,1 %
Handicap	3 340	25,6 %	30,4 %
Aide à domicile	1 437	11,0 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	1 634	12,5 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	855	6,5 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	233	1,8 %	4,0 %
Santé	1 066	8,2 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	2 808	21,5 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	13 061	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région se distingue nettement de celle observée à l'échelle nationale. On compte deux fois moins de salarié-es dans la santé et trois fois plus dans l'accueil de jeunes enfants. Les effectifs « non classés ailleurs » sont très nombreux (21,5 %).

Évolution annuelle des effectifs salariés en région - base 100 en 2018



Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, l'évolution du secteur non lucratif sanitaire et social (+22 %) est comparable à celle de l'ensemble du secteur privé entre 2018 et 2022. Elle est un peu plus favorable que celle de l'ensemble non lucratif, toutes activités confondues en 2019 et 2020. En 2022, les trois courbes se rejoignent.

SUD PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

En 2022, le secteur sanitaire et social privé non lucratif de la région réunit 2 770 établissements employeurs, 82 957 salarié-es, pour une masse salariale de 2,1 milliards d'euros.

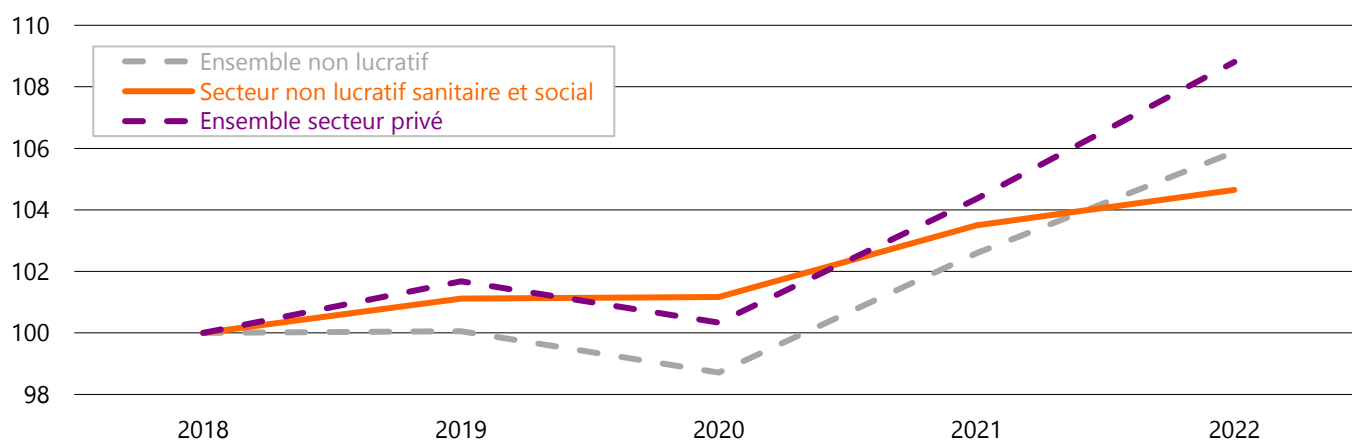
Effectifs salariés par domaine d'action

Domaines	Effectifs	Répartition régionale (en %)	Répartition nationale (en %)
Personnes âgées	7 163	8,6 %	11,1 %
Handicap	20 148	24,3 %	30,4 %
Aide à domicile	12 874	15,5 %	12,9 %
Accueil de jeunes enfants sans hébergement	5 127	6,2 %	4,1 %
Protection de l'enfance - jeunesse	4 574	5,5 %	6,3 %
Hébergement pour adultes en difficultés	3 800	4,6 %	4,0 %
Santé	16 549	19,9 %	15,6 %
Action sociale sans hébergement non classée ailleurs	12 722	15,3 %	15,6 %
TOTAL sanitaire et social régional	82 957	100 %	100 %

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

La répartition par domaine d'action des effectifs du secteur sanitaire et social non lucratif de la région est différente de celle observée à l'échelle nationale. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans la santé et l'accueil de jeunes enfants, à la différence des effectifs auprès des personnes âgées ou handicapées.

Évolution annuelle des effectifs salariés de la région - base 100 en 2018

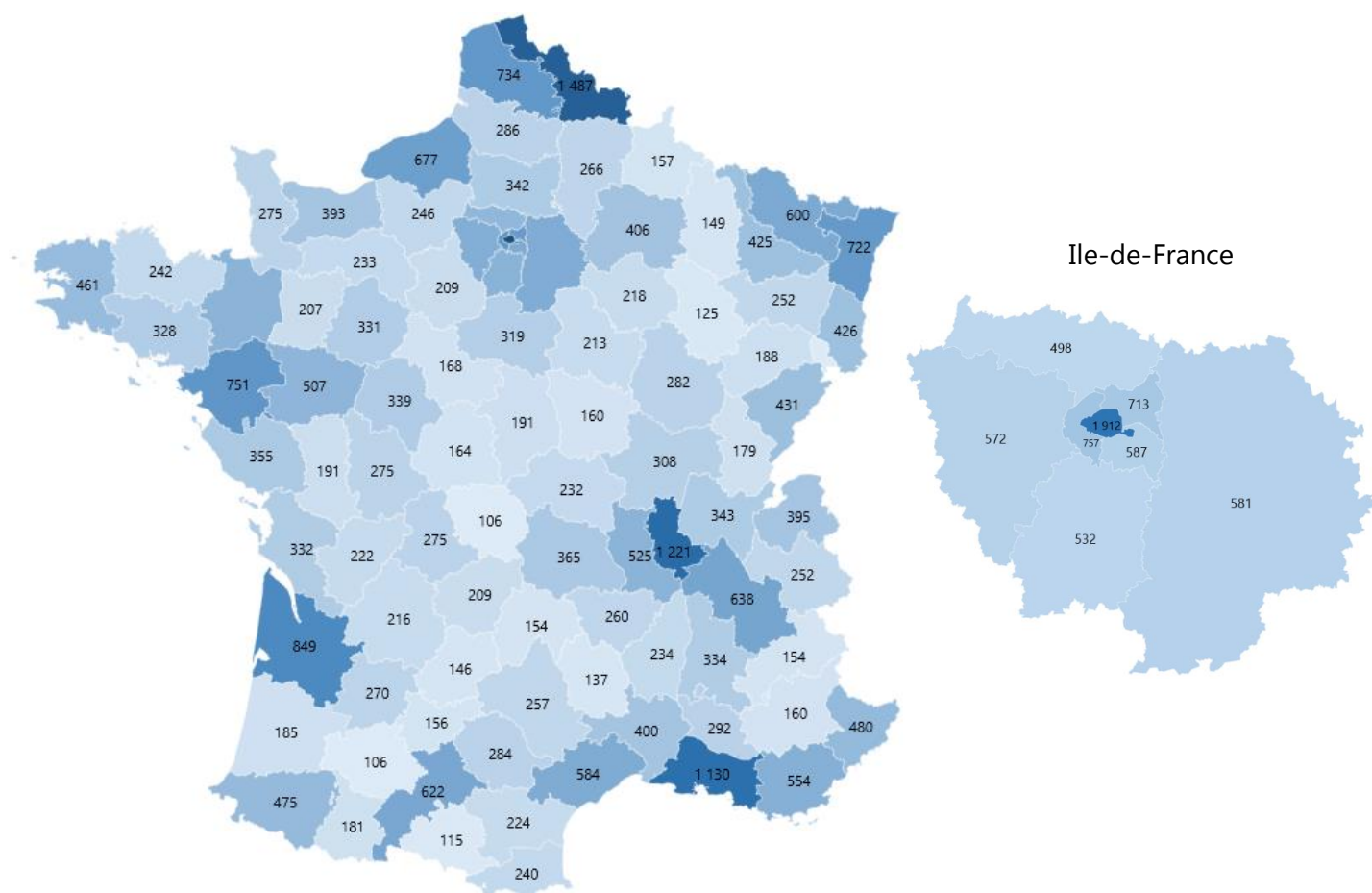


Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R&S.

Dans la région, les effectifs du secteur non lucratif sanitaire et social ont augmenté de 4,6 % entre 2018 et 2022. La reprise a été plus forte dans l'ensemble non-lucratif et dans l'ensemble privé de la région qui, respectivement, enregistrent une évolution 5,9 % et 8,8 %.

V - SYNTHÈSE TERRITORIALE

Carte 1 : nombre d'établissements employeurs par département en 2022

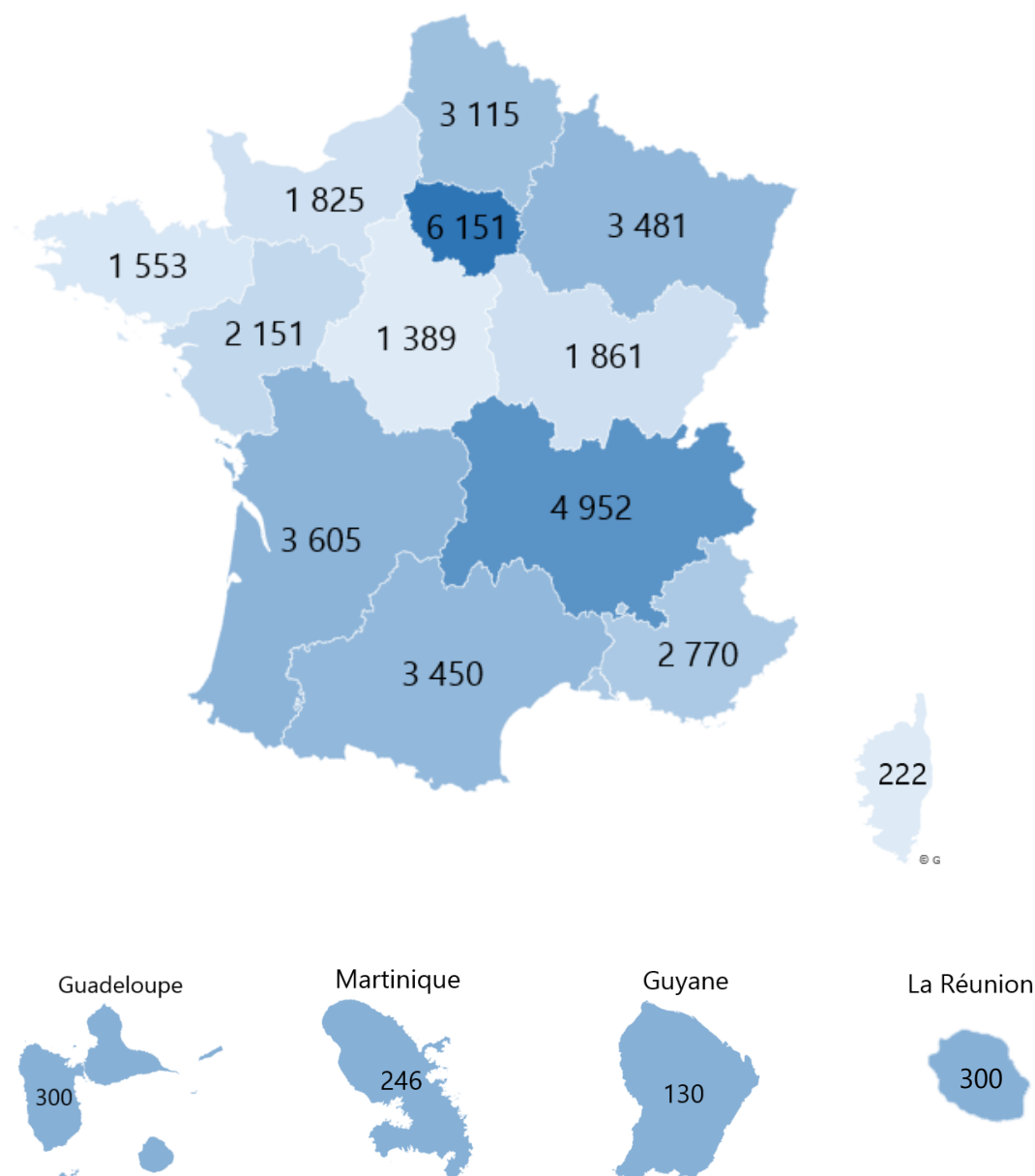


Cartes réalisées avec Bing - © GeoNames, Microsoft, TomTom

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R & S.

Les données sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Carte 2 : nombre d'établissements employeurs par région en 2022



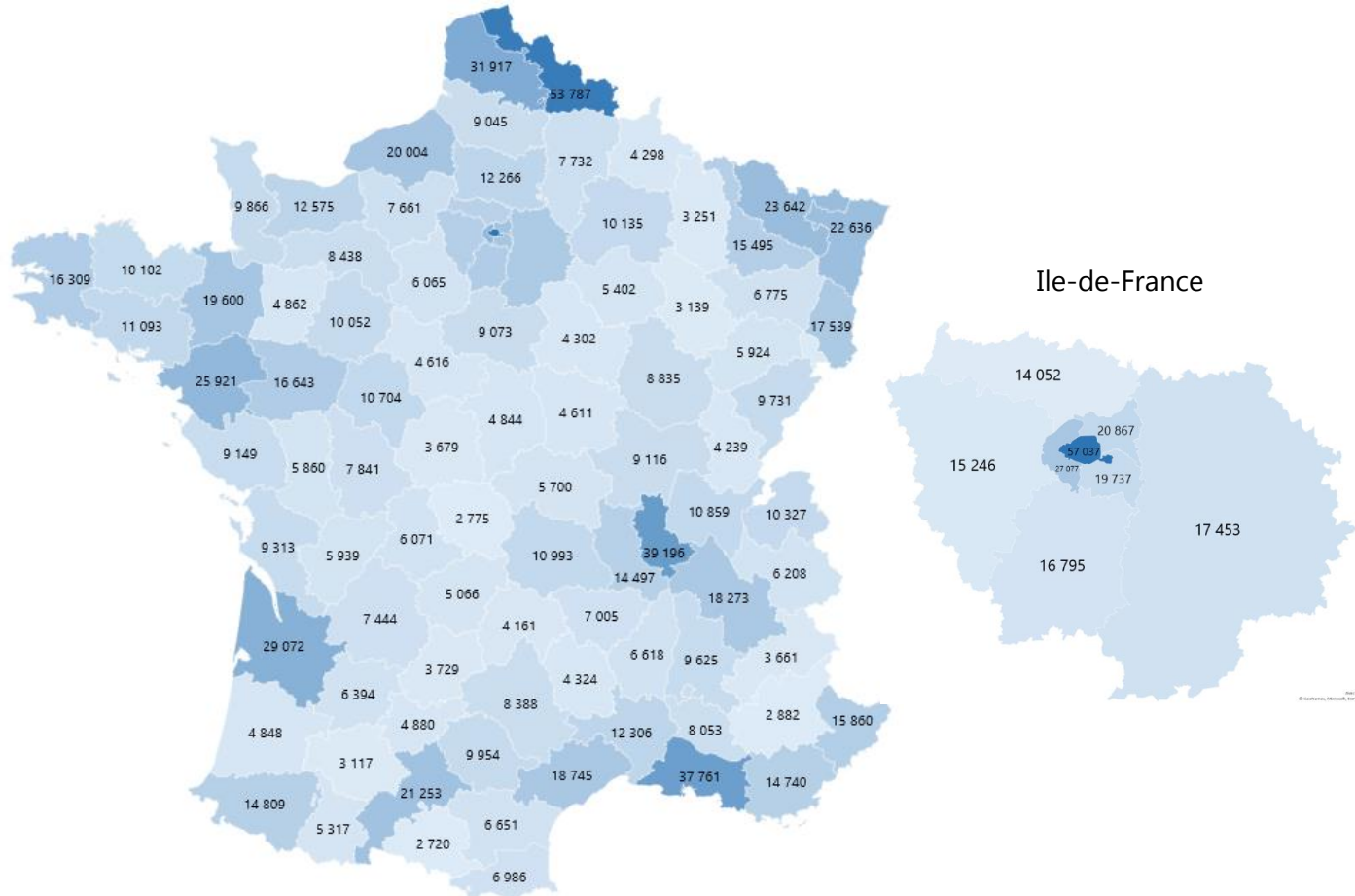
Cartes réalisées avec Bing - © GeoNames, Microsoft, TomTom

Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R & S.

Les données sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

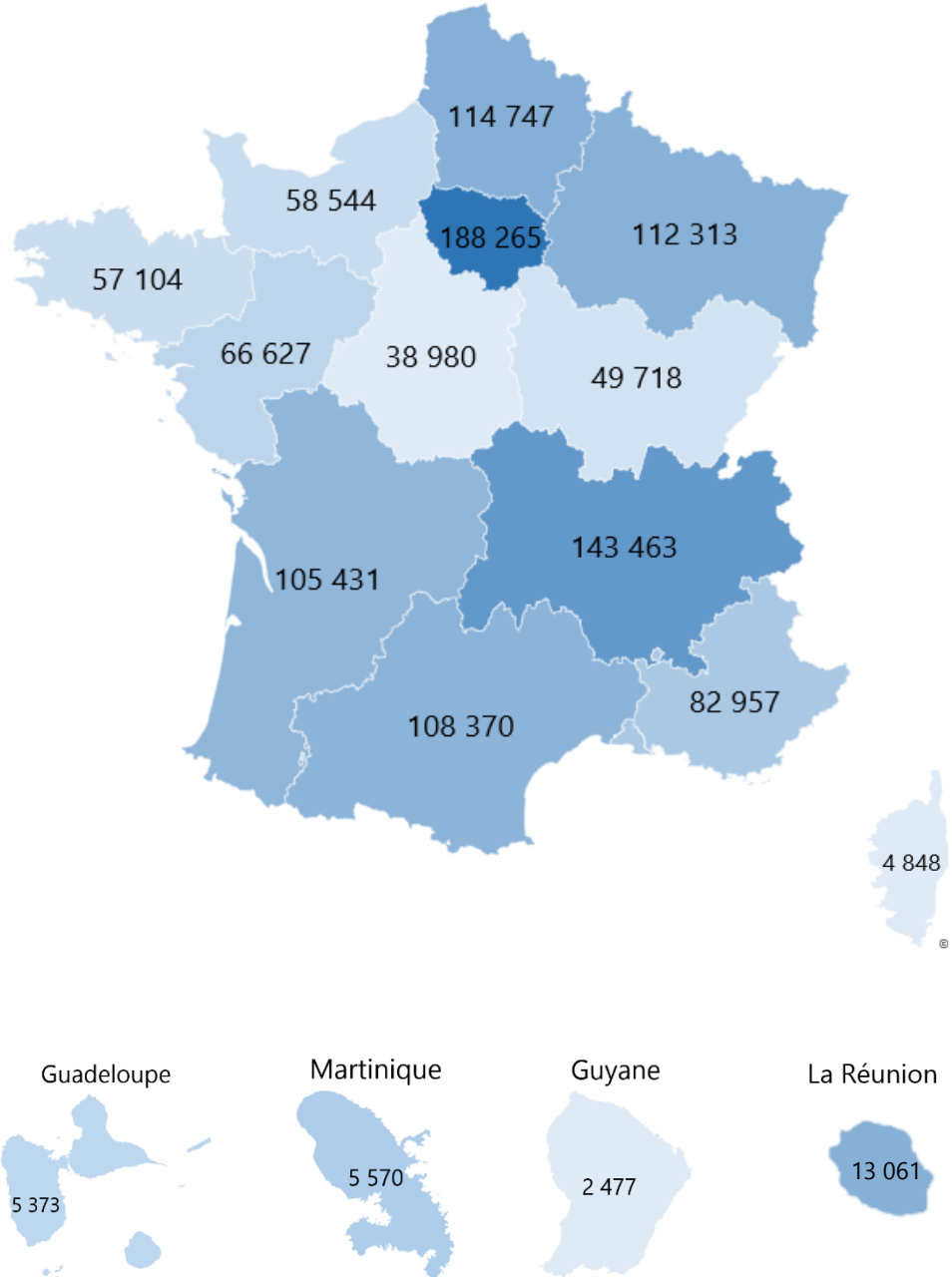


Carte 3 : nombre de salarié-es par département en 2022



Cartes réalisées avec Bing - © GeoNames, Microsoft, TomTom
 Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R & S.
 Les données sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

Carte 4 : nombre de salarié-es par région en 2022



Cartes réalisées avec Bing - © GeoNames, Microsoft, TomTom
 Sources : URSSAF Caisse nationale et MSA. Traitement R & S.
 Les données sont présentées à l'unité près. Elles doivent cependant être lues avec prudence, en raison de la marge d'erreur inhérente à tout recensement.

VI - PORTRAIT DE L'EMPLOI SANITAIRE ET SOCIAL NON LUCRATIF

Nouveauté : les données individuelles transmises par les établissements employeurs à travers les DSN (déclarations sociales nominatives) permettent de définir plus finement l'emploi.

Cette page présente quatre caractéristiques du secteur sanitaire et social en comparaison avec l'ensemble non lucratif. Elles s'appuient sur les données de l'URSSAF Caisse nationale relatives aux contrats de travail au 31 décembre 2022.

Genre	Sanitaire et social non lucratif	Ensemble non lucratif
Hommes	25 %	31 %
Femmes	75 %	69 %

Les femmes représentent 75 % de l'emploi du secteur sanitaire et social non lucratif.

Âge	Sanitaire et social non lucratif	Ensemble non lucratif
18-24 ans	9,7 %	11,1 %
25-34 ans	22,6 %	21,9 %
35-49 ans	36,4 %	36,0 %
50-59 ans	25,5 %	24,5 %
60-64 ans	4,6 %	4,8 %
65 ans et +	1,2 %	1,7 %

Par rapport à l'ensemble non lucratif, le secteur sanitaire et social compte une proportion légèrement plus faible de salarié-es aux extrémités de la pyramide des âges (moins de 24 ans, 65 ans et plus).

Type de contrat	Sanitaire et social non lucratif	Ensemble non lucratif
CDI	74 %	71 %
CDD	16 %	21 %
Autres	10 %	8 %

La proportion de CDI est légèrement supérieure dans le secteur sanitaire et social.

Temps de travail	Sanitaire et social non lucratif	Ensemble non lucratif
Temps plein	36 %	39 %
Temps partiel	64 %	61 %

L'emploi en temps partiel est légèrement plus fréquent dans le secteur sanitaire et social.

Vous souhaitez un accompagnement pour pérenniser et développer l'emploi dans votre association ?

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

- ▶ Le DLA permet aux structures d'utilité sociale employeuses de bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches de création, consolidation et développement de l'emploi. C'est un dispositif public inscrit dans la loi ESS du 31 juillet 2014. Dans chaque département et région, une structure locale est conventionnée pour porter et mettre en œuvre le dispositif. Le DLA se décline en 5 étapes :



- ▶ Le DLA agit en complémentarité et en subsidiarité avec l'offre des réseaux associatifs et autres acteurs locaux et nationaux de l'accompagnement. Infos et contacts sur www.info-dla.fr

Le réseau Uniopss-Uriopss

- ▶ L'Uniopss et les Uriopss unissent, défendent et valorisent le secteur non lucratif de solidarité. Elles portent auprès des pouvoirs publics la voix collective des associations sanitaires et sociales. Le réseau Uniopss-Uriopss propose une expertise technique, des accompagnements collectifs et individuels, des formations, événements, débats, décryptages d'actualités au service du développement du secteur. Infos et contacts sur www.uniopss.asso.fr

Les fédérations

- ▶ Les adhérents nationaux de l'Uniopss proposent également une offre d'accompagnement auprès de leurs membres. Infos et contacts sur www.uniopss.asso.fr/adherents

DOCUMENT RÉALISÉ PAR :

Le Centre de Ressources DLA (CRDLA) Solidarités - santé est porté par l'Uniopss et a pour mission de renforcer la qualité des accompagnements réalisés dans le cadre du DLA. Il appuie le développement des coopérations entre le DLA et les autres acteurs de l'accompagnement, en particulier les réseaux associatifs. Le CRDLA met à disposition des ressources thématiques et sectorielles et participe à la construction de l'action du DLA vers les associations du secteur. www.crkla.uniopss.asso.fr

Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, a pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation constante de complémentarité par rapport aux travaux qui sont menés et publiés par ailleurs. Il s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales qui sont en libre accès sur www.recherches-solidarites.org